

Indigènes algériens ayant acquis la qualité de citoyens français

Le Président
E de Las Cases

Le Secrétaire
Franz Roman

Séance du 29 Juillet 1929

La C^{on} se réunit sous la présidence de M de Las Cases

La C^{on} juge M. Gallet pour rapporter le projet de loi tendant à augmenter le nombre de médailles militaires sans talent, et M. Jeanneney pour rapporter le projet de loi tendant à modifier la loi du 18 juillet 1906 concernant la promotion de chevaliers de la Légion d'Honneur.

Elle a autorisé M. Jeanneney à déposer son rapport concernant le projet de loi relatif aux promotions à la Légion d'Honneur pour la Légion.

Le Président
E de Las Cases

Le Secrétaire
J. Cases

Séance du 19 Décembre 1929

La C^{on} se réunit sous la présidence de M. de Las Cases

M. Lemaire est désigné comme rapporteur de la proposition de loi n° 96 sur l'insigne du combattant avec avis favorable à la proposition.

M. Jeanneney est autorisé à déposer son rapport sur le projet de loi tendant à modifier la loi du 18 juillet 1906 -

Le Président
E de Las Cases

Le Secrétaire
Franz Roman